

RESSONS-SUR-MATZ

**MÉDECINS DE GARDE :**

Pour le secteur de Thourotte, Clairoux, Chevincourt, Coudun et Rissons : faire le 15

PHARMACIES DE GARDE :

Depuis le 1^{er} juillet 2009, le Syndicat des Pharmaciens, a mis en place un nouveau système d'information sur les gardes, destiné au public, par un unique numéro d'appel : le 3237 (0,34 euro la minute).

Après 21 heures, il est toujours obligatoire de s'adresser au préalable au commissariat.

GENDARMERIE 17 - POMPIERS 18 - SAMU-SMUR 15**CANTON DE RESSONS-SUR-MATZ**

Antheuil-Portes 437 habitants. Maire : Laurent SENECA. Tél. mairie : 03.44.42.60.43 - Baugy 297 Jean-Claude DARCY : 03.44.42.47.32 - Belloy 86 Christian CARDON 03.44.85.03.79 - Biermont 168 Francis MANSARD 03.44.85.08.63 - Boulogne-la-Grasse 446 Charline DÉZÉREABLE 03.44.85.02.09 - Braisnes-sur-Aronde 169 Pierre LITTY 03.44.42.39.09 - Conchy-les-Pots 625 Yves LEMAIRE 03.44.85.01.24 - Coudun 950 Bernard FORMONT 03.44.83.38.38 - Cuvilly 609 Hubert VECTEN 03.44.85.08.03 - Giraumont 584 Michel GUIBERT 03.44.83.23.23 - Gournay-sur-Aronde 600 Daniel FORGET 03.44.42.22.67 - Hainvillers 91 Yves FLON 08.25.08.85.45 - La Neuville-sur-Ressons 229 Gaël DANIEL 03.44.42.62.80 - Lataule 124 René MAHAY 03.44.85.00.77 - Margny-sur-Matz 513 Bruno ARONIO DE ROMBLAY 03.44.42.63.01 - Marquiglise 387 Denis MALLET 03.44.42.66.20 - Montchy-Humieres 673 Jean-Pierre Vrancken 03.44.42.47.19 - Mortemer 196 Guillaume TRIBOUT 03.44.42.34.58 - Neufvry-sur-Aronde 222 Marc D'ARRENTIÈRES 03.44.42.34.58 - Orvillers-Sorel 594 Francis CORMIER 03.44.85.02.69 - Rissons-sur-Matz 1623 Alain DE PAERMENTIER 03.44.42.51.18 - Ricquebourg 212 Corinne VIDAL 03.44.42.65.99 - Vignemont 392 Serge GREUGNY 03.44.42.52.67 - Villers-sur-Coudun 1453 Guy SAVREUX 03.44.76.21.65

Antheuil-Portes**Pêche à la truite
dimanche 28 août**

L'Amicale des seniors d'Antheuil-Portes organise une journée de détente aux étangs de Ricquebourg, le dimanche 28 août, de 9h à 18h. Pêche à la truite, attractions pour enfants, terrain de boules... 5 euros par personne. 10 euros pour les pêcheurs. Prévoir son repas. Inscriptions et règlements au foyer rural d'Antheuil-Portes, les 10, 12, 17 et 19 août, de 17h à 19h.

Biermont**Horaires estivaux de la mairie**

Pendant les congés d'été la mairie est ouverte le vendredi de 18h00 à 19h00. Tél. 03.44.85.08.63 ou 09.67.02.08.63.

Coudun**Brocante****dimanche 11 septembre**

L'association la Coudunoise organise sa brocante annuelle le dimanche 11 septembre, de 7h à 18h, route de Villers et place du Général de Gaulle. Particuliers : 3 euros le mètre. Professionnels : 5 euros le mètre. Inscriptions au local de l'association, à côté de la mairie, du 28 août au 6 septembre, de 16h30 à 18h30. Pour tout renseignement, contacter Gilles Ambeza : 06.80.12.06.16.

Gournay-sur-Aronde**Fête communale****du samedi 20 au lundi 22 août**

La commune de Gournay organise sa traditionnelle fête communale. Au programme : gala de catch, fête foraine, feu d'artifice le dimanche soir et tir à l'oie le lundi.

Brocante dimanche 4 septembre

L'Amicale des sapeurs-pompiers organise sa 12^e brocante, sur la place du village.

Contacteur Cédric Misof : 03.44.90.93.54.

Margny-sur-Matz**Fête au village, samedi 3
et dimanche 4 septembre**

Animation Margny-sur-Matz organise une fête foraine les 3 et 4 septembre, avec manèges pour enfants, stands de tir et loteries. Course cycliste le samedi après-midi. Brocante sur le terrain de football, le dimanche. Gratuite et ouverte à tous. Réservation obligatoire auprès de Jacky Coulon : 06.23.77.90.95 ou par courriel : coulont.jacky@neuf.fr. Restauration sur place tout le week-end.

RESSONS-SUR-MATZ

VIGNEMONT / LANEUVILLE-SUR-RESSONS / RICQUEBOURG

L'état de catastrophe naturelle reconnu
après les orages de mai et juin

Au soir du 23 juin, il était difficile de circuler en voiture dans le bourg de Laneuville-sur-Ressons, l'eau ayant complètement recouvert la chaussée.

L'arrêté interministériel est tombé ce vendredi 12 août. Les communes de Laneuville-sur-Ressons, Vignemont, Rissons-sur-Matz et Ricquebourg ont été reconnues en état de catastrophe naturelle après les intempéries des mois de mai et juin dernier. D'importants orages avaient entraîné d'impressionnantes coulées de boue et inondations.

A Laneuville-sur-Ressons, les riverains ont été touchés deux fois. D'abord le 11 mai, puis le 23 juin, entraînant des dégâts considérables. Caves, garages et voitures submergées. Jusqu'à 1,10 mètre d'eau dans la maison du couple Weber par exemple. Contactés par les sinistrés, les assureurs s'étaient engagés à indemniser totalement les riverains. A la condition que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu. En juin, alors que se produisait le second épisode d'intempéries, cet état de catastrophe naturelle n'avait pas encore été reconnu par l'Etat.

Voilà les propriétaires désormais rassurés. Cette reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle devrait leur permettre une indemnisation plus rapide.



Toujours à Laneuville-sur-Ressons, l'eau a submergé caves et garages. Certains propriétaires y ont même perdu leur véhicule.



A. C.

A Ricquebourg, c'est une coulée de boue qui a envahi la chaussée avant de se répandre à l'intérieur des maisons de la rue principale.



A Vignemont, le 11 mai, la rue s'est transformée en torrent après les violents orages.



A Rissons-sur-Matz, les employés communaux se sont relayés pour nettoyer les rues, le 23 juin.